

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 Décembre 2021

20h00 Salle des fêtes

## Ordre du jour :

1. Validation des procès-verbaux précédents;
2. Pouvoir à Mme Le Maire pour ester en justice pour le compte de la commune ;
3. DETR Etude voirie ;
4. DETR Voiries ;
5. Décisions modificatives du budget ;
6. Présentation projet Eglise ;
7. Informations diverses ;
8. Questions diverses.

Présents : Mme POITOU, Mr BOURÉ, Mr BIDAULT, Mme BENARD, Mme LAPLANCHE, Mr COSTE, Mme MARLIN, Mr FONTAINE

Excusé : Mr FAVRE donne pouvoir à Mme MARLIN

Absent : Mr DE QUEIROS

\*\*\*\*\*

1. Validation des procès-verbaux précédents;

Mr FONTAINE demande à ce que la validation du procès-verbal du conseil précédent soit reportée au prochain conseil municipal puisque le règlement stipule que : Chaque procès-verbal de séance est approuvé lors de la deuxième séance qui suit. La Maire repousse donc la validation au prochain conseil.

Au moment de passer au second point de l'ordre du jour Mme LAPLANCHE souhaite prendre la parole et lire un communiqué.

Mme Le Maire lui explique que l'ordre du jour doit se dérouler normalement et qu'elle aura tout le loisirs de s'exprimer lors des questions diverses.

N'acceptant pas la proposition Mme LAPLANCHE, Mr COSTE, Mme MARLIN et Mr FONTAINE se lèvent et quittent la salle du conseil municipal.

**Mme Le Maire décide de lever la séance du conseil municipal à 20h06.**